

Déclaration faite au conseil municipal du 6 juillet 2017

Madame Le Maire,

Depuis plus de deux mois nous avons travaillé sur les deux scénarii dans le cadre d'un retour à la semaine de 4 jours en septembre 2017 ou septembre 2018.

L'avis favorable des conseils d'école rassemblant les enseignants et les associations de parents, les résultats du sondage réalisé auprès de l'ensemble des parents avec un taux de 62% de participation, confirme le souhait des familles pour un retour à la semaine de 4 jours.

Le marché avec notre prestataire sera indéniablement impacté mais nous ne pouvons à ce jour en établir le montant ne connaissant pas les effectifs d'enfants présents le mercredi demain. Toutefois, comme le précise le prestataire la modification du marché, si les conditions du décret sont réunies, se fera au motif de l'intérêt général. Quelle que soit la décision, l'association ne pourra absorber l'impact économique lié à cette modification du dispositif, des temps de concertation seront donc nécessaires afin de trouver un équilibre économique.

Le règlement que nous votons aujourd'hui se réfère à une semaine de 4 jours ½, il conviendra donc de le revoir et de convoquer un prochain conseil municipal dans les plus brefs délais à ce sujet.

Vous m'avez demandé de me prononcer en tant que Maire Adjoint déléguée aux Affaires scolaires sur ce sujet, je vous indique donc être favorable à ce retour à la semaine de 4 jours dès le mois de septembre 2017 dans l'intérêt des enfants, des familles et des enseignants. De plus, je m'engage à accompagner les équipes durant la période estivale pour la mise en place en septembre.

Travaillant sur ce sujet en étroite collaboration avec Monsieur Le Mogne, il confirme également s'associer à cette décision pour un retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2017 et démarche d'accompagnement durant la période estivale.

Suite à cet exposé, je vous propose de reporter cette délibération à un conseil municipal dès la semaine prochaine afin de valider un règlement intérieur adapté à la semaine de 4 jours.

De plus, le courrier de demande de retour à la semaine de 4 jours doit être adressé au plus tard le 8 juillet à l'Inspecteur d'Académie et le retour sera très rapide.